

INFOLETTRE # 13 – NOVEMBRE 2015

www.reseauxcyclables.ca

Sauvons la ROUTE VERTE

Après avoir atteint un nombre de 48 000 signatures pour la pétition pour sauver la Route verte, les gestionnaires, accompagnés de personnalités politiques et économiques, ont déposé, le 26 octobre 2015, l'imposant recueil de signatures auprès des représentants élus de l'Assemblée nationale, de chacune de leur région respective.



Crédit photo : Vélo Québec

En plus du Premier ministre, les ministres suivants ont également reçu la pétition : Jean D'Amour, responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Pierre Paradis, responsable de la région de l'Estrie, Dominique Viens, responsable de la région Chaudière-Appalaches et Sam Hamad, responsable de la Capitale-Nationale. Les grands réseaux ont ainsi une fois de plus démontré leur engagement et leur dévouement afin de sauver cet acquis qu'est la Route verte. Merci à tous les gestionnaires et patrouilleurs qui se sont impliqués.

Les répercussions de ce dépôt ont été vues et entendues dans les différents médias et l'objectif de la pétition menant à ce nombre de signatures a été atteint. Le bilan de l'opération et la revue de presse sont logés sur la page S.O.S. Route verte :

<http://www.velo.qc.ca/fr/sosrouteverte>.

Pour l'instant, les impacts directs de cette action d'envergure n'ont pu être confirmés.

L'ARCO continuera de vous informer des démarches avec le gouvernement.

Le projet de SIGNALISATION : une réussite à partager!



Le projet pilote en partenariat avec la SAAQ, a permis de mettre en place une signalisation de type panneau d'aluminium, permanente et une signalisation temporaire sous la forme d'affiches et de laminés. Les réseaux ayant participé ont aussi pris le temps d'effectuer un sondage auprès des usagers afin de valider les résultats de cette signalisation, et ainsi, y apporter des modifications si nécessaire.

L'ARCO déposera un rapport auprès de la SAAQ concernant l'atteinte des objectifs et proposera des améliorations au projet-pilote afin que cette initiative devienne une nouvelle possibilité offerte aux membres de l'ARCO.

Atelier technique et site Internet

... Atelier technique

Lors de la journée du 8 octobre dernier, le Parc linéaire des Bois-Francs a reçu les membres pour un atelier technique portant sur la signalisation. Lors de cet atelier, trois présentateurs ont élaboré sur leurs points de vue quant à la signalisation, son impact et ce qui peut la distinguer.

Les présentations PowerPoint sont disponibles sur le site web de l'ARCO au www.reseauxcyclables.ca. En après-midi, certains membres ayant participé aux présentations en matinée ont pu visiter une section du Parc linéaire.

... Site Internet

Dans le but d'améliorer le site Internet, la section « Documentation » a été mise à niveau. Cette section est maintenant accessible directement par le site web et plus facile à consulter. Les documents déposés ne représentent qu'une partie de la documentation disponible auprès de l'ARCO. Dans un souci d'amélioration continue, l'ARCO peut rendre disponible, via son site web, de la documentation. De plus, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'Association ou Monsieur Frédéric Lessard-Poulin à flp.servc@gmail.com, afin de connaître les informations disponibles.

Un PRÉSENTATEUR recherché

Afin de mettre en place une activité de formation, l'ARCO est à la recherche de suggestions de personnes, présentateurs, pouvant animer et intéresser les gestionnaires lors d'un prochain rendez-vous en début d'année 2016.

Afin de proposer une personne, chaque membre peut entrer en contact avec M. Frédéric Lessard-Poulin en composant le (418) 802-5756 ou par courriel à flp.servc@gmail.com.

À cette occasion une réunion du conseil d'administration sera organisée.

TENEZ-NOUS AU COURANT

Lorsque vous avez de nouveaux développements, projets ou articles, d'autres membres peuvent être intéressés. Faites-le nous savoir en contactant le coordonnateur au (418) 802-5756.

Mission de l'ARCO

La mission a été redéfinie pour devenir un regroupement des organisations publiques et privées ayant pour mandat la gestion des pistes cyclables. Elle met en réseau les gestionnaires, employés et bénévoles de ces dernières afin d'offrir des activités d'information, de formation ou de perfectionnement, et des outils de gestion.

L'ARCO défend et représente les intérêts de ses membres sur des dossiers d'intérêt collectif.